

Au plus tard le 13 octobre 2023, vous recevrez une **première communication sur Mozaïk portail** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant.

Une **communication par mois** (annotation à l’agenda, appel téléphonique, courriel, travaux annotés, etc.) sera faite par l’enseignant auprès des parents d’un élève ayant des difficultés d’apprentissage qui laissent craindre que ce dernier n’atteigne pas le seuil de réussite ou d’un élève ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l’école.

Au cours de l’année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 31 août au 9 novembre 2023.
- Cette étape compte pour 20% du résultat de l’année.
- Le bulletin sera disponible sur Mozaïk portail au plus tard le 16 novembre 2023.

Deuxième bulletin :

- Étape du 10 novembre 2023 au 23 février 2024.
- Cette étape compte pour 20% du résultat final de l’année.
- Le bulletin sera disponible sur Mozaïk portail au plus tard le 14 mars 2024.

Troisième bulletin :

- Étape du 26 février au 21 juin 2024.
- Cette étape compte pour 60% du résultat final de l’année.
- Le bulletin sera disponible sur Mozaïk portail au plus tard le 5 juillet 2024.

*Vous trouverez un commentaire sur une des autres compétences ci-dessus.

Autres compétences	Bulletin 1	Bulletin 3
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail		x
Savoir communiquer		
Savoir travailler en équipe		

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (adaptation scolaire)

Disciplines	Pondération	Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)
		Résultats inscrits au bulletin	Résultats inscrits au bulletin	Résultats inscrits au bulletin
Français, langue d’enseignement	Lire (50%)	x	x	x
	Écrire (30%)		x	x
	Communiquer oralement (20%)	x	x	x
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20 %)		x	x
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	x	x	x
Culture et citoyenneté québécoise	-Explorer une réalité culturelle (100%)		x	x
Arts plastiques	Réaliser des créations plastiques : personnelles et médiatiques (70%)		x	x
	Apprécier (30%)		x	x
Anglais	Comprendre des textes entendus (60%)		x	x
	Communiquer oralement (40%)		x	x
Éducation physique et à la santé	(100%)		x	x
Musique	Inventer et interpréter des pièces vocales ou instrumentales (70%)		x	x
	Apprécier (30%)		x	x

De façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (contrôles, textes écrits, travaux faits en classe, observations consignés, situations d’évaluation, etc.)

« Les apprentissages des élèves et leur évaluation se trouvent recentrés sur les éléments primordiaux que sont l'acquisition, la compréhension, l'application et la mobilisation des connaissances, et ce, tout en laissant aux enseignants la marge de manœuvre nécessaire pour en tenir compte dans leurs pratiques évaluatives »

(tiré de Les choix de notre école à l'heure du bulletin unique – MELS 2011).

La planification indiquée dans ce document est donc remise à titre indicatif seulement et elle pourrait varier car il est difficile de planifier le même cheminement et les mêmes évaluations pour tous les élèves d'un groupe.

Pour ce qui est du bilan, l'enseignant détermine le moment adéquat pour un élève en se basant sur les données recueillies tout en considérant son cheminement scolaire. Dans un tel contexte, une moyenne de groupe significative est impossible car les élèves qui suivent le même programme changent d'étape à l'autre et parfois même, un élève peut être le seul à avoir telle ou telle exigence.

 École
Émilie-Gamelin

*Groupe adapté de
développement du
langage*

GADL

1^{re} année et 2^e année

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire 2023 - 2024